

Semaine du 23 au 27 janvier 2023

PÊCHE - Le Parlement européen adopte une résolution sur la situation de la pêche artisanale dans l'Union européenne

Le rapport d'initiative sur la « *Situation de la pêche artisanale dans l'Union européenne et perspectives d'avenir* » de l'eurodéputé portugais João Pimenta Lopes (GUE/NGL) a été adopté en session plénière du Parlement européen, le 19 janvier 2023 à Strasbourg, avec 408 voix pour, 66 contre et 44 abstentions.

La veille, un débat sur le sujet s'était tenu dans l'hémicycle, au cours duquel la situation sensible de la pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) a été soulignée.

Les eurodéputés français RENEW Stéphane Bijoux, Président de la Délégation à la Commission parlementaire Cariforum-UE et Vice-président de la Commission du développement et Pierre Karleskind, Président de la Commission de la pêche, ont tous deux dénoncé les conditions de travail actuelles des pêcheurs artisanaux.

Ils ont mis en avant la confusion causée par la grande quantité de règles administratives européennes et nationales, appelant la Commission européenne à simplifier les processus administratifs pour le secteur de la pêche artisanale ainsi qu'à permettre le renouvellement des flottes de petits bateaux.

Selon Stéphane Bijoux : « *Il faut que cesse cette partie de ping-pong insupportable entre Bruxelles et Paris, où chacun se renvoie la balle. Il est insupportable qu'un mille-feuille administratif mette en danger la vie de nos marins, décourage nos jeunes qui voudraient prendre la relève et fragilise une filière artisanale indispensable à notre autonomie alimentaire. Alors il faut immédiatement autoriser, lancer, concrétiser le renouvellement des flottes de petits bateaux de pêche dans nos Outre-mer. C'est une urgence absolue !* »

Pierre Karleskind a quant à lui déclaré : « *Je suis allé en Guadeloupe, je suis allé à La Réunion, j'ai vu ces pêcheurs qui ne comprenaient pas pourquoi est-ce qu'on leur a enfoncé la tête sous l'eau à ce point-là.* ».

Le rapport de João Pimenta Lopes souligne également la situation des RUP et rappelle qu'il est « *nécessaire de soutenir le renouvellement ou la modernisation de la flotte pour améliorer la sécurité, les conditions de travail ainsi que la viabilité économique et environnementale des activités* ».

En outre, le rapport propose la facilitation d'un soutien spécifique à la pêche artisanale pour faire face à l'augmentation du prix du carburant notamment en exonérant la taxation de celui-ci, la défense des marchés d'origine, la promotion de circuits courts de commercialisation et l'adoption de mesures d'interventions sur le marché qui viseraient à améliorer le prix de vente du poisson.

En ce qui concerne le Fonds Européen des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (FEAMPA) et la Politique Commune de la Pêche (PCP), le rapport insiste sur la nécessité d'adapter ses politiques et leurs instruments à la pêche à petite échelle, artisanale et côtière.

Cette résolution, qui n'a pas de portée législative, s'inscrit dans un contexte global de réflexion sur la Politique Commune de la Pêche. En effet, le Parlement européen travaille actuellement sur un autre projet de rapport d'initiative portant sur la mise en œuvre de la PCP, rédigé par l'eurodéputé Gabriel Mato (PPE, ES), tandis que la Commission européenne doit rendre très prochainement son propre rapport sur cette même politique.

Vous pouvez visionner les interventions des deux eurodéputés dans leur intégralité aux liens suivants : [discours Stéphane Bijoux](#) et [discours de Pierre Karleskind](#).

La version adoptée du texte par le Parlement européen est disponible [ici](#).

GUYANE – Foncier, évolutions institutionnelles et problématiques énergétiques étaient à l'ordre du jour de la visite de Jean-François Carencio en Guyane

Après une visite de trois jours en Martinique du 12 au 14 janvier 2023, le ministre délégué chargé des Outre-mer Jean-François Carencio s'est rendu en Guyane le 17 et 18 janvier.

Ce déplacement a permis d'aborder plusieurs sujets, notamment celui du foncier, celui des problématiques énergétiques dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) de Guyane, ainsi que la question des évolutions institutionnelles.

Son arrivée le 17 fut marquée par sa rencontre avec le préfet de la Région Guyane, Thierry Queffelec, ainsi qu'avec le président de la Collectivité Territoriale, Gabriel Serville.

Ces deux rencontres ont été l'occasion pour Jean-François Carencio de rappeler l'engagement pris par l'Etat de réviser la Programmation Pluriannuelle de l'Energie de la Guyane, afin de confirmer l'intégration des besoins de sécurisation énergétique du territoire.

La journée du 18 janvier s'est déroulée en deux temps : le Ministre délégué s'est d'abord rendu à la Collectivité Territoriale de Guyane pour une première réunion de travail autour de trois sujets, à savoir, la préparation du comité interministériel des Outre-mer, les évolutions institutionnelles ainsi que le contrat de convergence et de la transformation.

Jean-François Carencio a par la suite été à la rencontre de l'Association des maires de Guyane à Cayenne pour échanger autour des problématiques liées au foncier.

Il a déclaré que « *Désormais, les demandes ordinaires et urgentes sont immédiatement libéralisées pour les communes. Nous devons encore préciser le mode de gestion ou le type de propriété mais*

l'urgence pour les communes est réglée » dans un esprit de simplification du processus d'attribution du foncier rétrocédé par l'Etat aux communes, dans le cadre des Accords de Guyane.

Le chef de l'Etat Emmanuel Macron devrait se rendre lui aussi en Guyane prochainement.

BOIS - Vote de la Commission de l'Environnement du Parlement européen sur le compromis interinstitutionnel sur la déforestation importée

La Commission de l'Environnement du Parlement européen a validé, le 16 janvier 2023, l'accord interinstitutionnel sur la déforestation importée, à 69 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions.

Ce compromis sur le règlement relatif à la déforestation importée, entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne, avait été obtenu le 6 décembre dernier.

Le règlement, proposé par la Commission européenne le 17 novembre 2021, vise à protéger les forêts en interdisant sur le marché européen les produits qui contribuent à la déforestation ou à la dégradation forestière. Les produits couverts sont l'huile de palme, la viande de bœuf, le bois, le café, le cacao, le soja, le caoutchouc, le papier imprimé, le charbon de bois et les produits dérivés de l'huile de palme.

Le compromis trouvé prévoit également des clauses de revoyure pour étendre les dispositions du règlement aux écosystèmes protégés, au maïs ou encore au biodiesel.

L'accord sur la déforestation importée devrait ensuite être voté formellement en session plénière du Parlement européen au mois de mars 2023 ainsi qu'en Conseil des ministres de l'Environnement au premier trimestre 2023, avant son entrée en vigueur dix-huit mois après sa publication.

AGENDA DE LA SEMAINE

Semaine du 23 janvier au 27 janvier 2023

	Conseil de l'UE / Conseil européen	Parlement européen	Commission européenne
Lundi 23/01	Réunion du groupe de travail forêts, information par la Commission sur la future législation sur la surveillance des forêts.	<p style="text-align: center;"><u>Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire</u> <i>Présentation du programme de la présidence du Conseil. Echange de vues avec Romina Pourmokhtari, ministre du Climat et de l'Environnement suédoise.</i></p> <p style="text-align: center;"><u>Commission de la pêche</u> <i>Exposé de la Commission - Établissement de mesures de gestion, de conservation et de contrôle applicables dans la Zone couverte par l'accord relatif aux pêches dans le sud de l'océan Indien (APSOI). Étude sur le thème "Le changement climatique et la PCP: adaptation et renforcement de la résilience aux effets du changement climatique sur la pêche et réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de la pêche".</i></p> <p style="text-align: center;"><u>Commission du commerce international</u> <i>La politique commerciale de l'Union contribue à trouver bonnes solutions dans un monde incertain – Échange de vues avec le</i></p>	

		<i>vice-président exécutif et commissaire au commerce, Valdis Dombrovskis.</i>	
<i>Mardi 24/01</i>	<i>Réunion du groupe de travail environnement, examen d'une note de travail de la présidence sur les exportations de déchets.</i>	<p><u>Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire</u></p> <p><u>Commission de la pêche</u> <i>Présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne - Echange de vues avec Peter KULLGREN, ministre des affaires rurales.</i></p> <p><i>État des lieux de la mise en oeuvre de la politique commune de la pêche et perspectives d'avenir - Examen du projet de rapport.</i></p> <p><u>Commission du commerce international</u> <i>Présentation de Johan Forssell, ministre du développement international et du commerce extérieur, représentant la présidence en exercice du Conseil, sur les priorités de la présidence suédoise dans le domaine du commerce international.</i></p>	
<i>Mercredi 25/01</i>		<p><u>Commission du développement régional</u> <i>Échange de vues avec Peter Kullgren, ministre des affaires rurales, sur les priorités de la présidence suédoise.</i></p> <p><i>Échange de vues sur les aspects régionaux de la</i></p>	

		<i>révision du RGEF et de minimis avec la commissaire Vestager.</i>	
<i>Jeudi 26/01</i>			
<i>Vendredi 27/01</i>			<i>Réunion du groupe d'experts sur la mise en œuvre du règlement sur les plans stratégiques de la PAC, consacrée, entre autres, à la possibilité d'ajuster la programmation du Feader en raison de la guerre en Ukraine et de l'inflation.</i>